

FONCTION PUBLIQUE TERRITORIALE
CENTRE DE GESTION DU JURA
3 rue Victor Bérard
39300 CHAMPAGNOLE
Tél. 03.84.53.06.39

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION**

28 novembre 2024

DELIBERATION N°91-2024

Objet : <i>Modification du tableau des effectifs</i>	Nombre de membres en exercice	20
	Nombre de membres présents	12
	Nombre de membres ayant donné pouvoir	2
	Nombre de membres votants	14
	Date de la convocation : 19 novembre 2024	

PRESENTS : Mesdames, Messieurs : Frank STEYAERT, Président, Gérard FERNOUX-COUTENET, Jacqueline LAROCHE, Maurice HOFFMANN, Vice-Présidents, Arielle BAILLY Christian BUCHOT Régis CHOPIN, Alain CHOULOT, Gérard DUCHENE, Véronique LAMBERT, Chantal MARTIN, Geneviève MOREAU.

EXCUSES : Mesdames, Messieurs : Françoise VESPA, Aline CALLEGHER, Zora CHAFFARD QOCHIH, Christian NOIR, Dominique CHAUVIN, Valérie DEPIERRE. Sandrine GAUTHIER PACOUD, Guy SAILLARD.

POUVOIRS : Mme Aline CALLEGHER a donné pouvoir à M. Maurice HOFFMANN ; Zora CHAFFARD QOCHIH a donné pouvoir à M. Frank STEYAERT.

Assistaient également à titre consultatif Véronique DELACROIX, Directrice du Centre de Gestion et Laetitia GUYON juriste.

Vu le code général de la fonction publique,

Vu le décret n°85-643 du 26 juin 1985 modifié, relatif aux centres de gestion,

Considérant qu'il appartient au Conseil d'administration de fixer les effectifs nécessaires au fonctionnement de l'établissement et d'inscrire les budgets en conséquence,

Le Président précise qu'il convient d'actualiser le tableau des effectifs suite aux différents mouvements de personnel.

- Suite à la procédure de recrutement du chargé de mission « emploi », la fonctionnaire retenue est titulaire du grade de rédacteur territorial principal de 2^{ème} classe.
- La création de l'emploi fonctionnel de directeur général des services de 20 000 habitants à 40 000 habitants.
- Deux postes sont actuellement vacants dans l'attente d'un recrutement : un responsable du service carrière et une secrétaire de mairie itinérante.

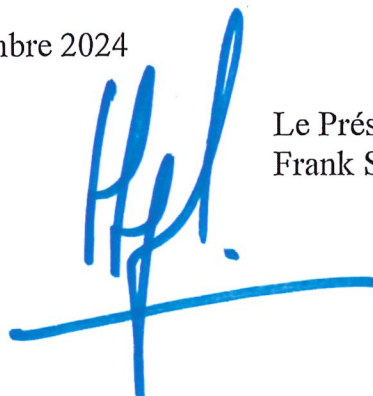
Il est proposé de modifier le tableau des effectifs ainsi qu'il suit :

Cadre d'emplois	Cat. Hiérarchique	Grades sur lesquels ont été nommés les agents	Tableau des effectifs	Pourvus	Quotité de temps de travail
Filière administrative					
Emploi administratif de direction	A	Directeur Général des Services de 20 000 à 40 000 habitants	1	0	35 h
Attaché	A	Attaché principal	1	1	35 h
	A	Attaché territorial non titulaire	3	3	35h
Rédacteur territorial	B	Rédacteur principal de 1 ^{ère} classe	1	1	35h
	B	Rédacteur principal de 2 ^{ème} classe	1	1	35h
	B	Rédacteur non titulaire	1	1	35h
Adjoint administratif	B	Tous grades du cadre d'emploi de rédacteur	2	0	35h
	C	Adjoint administratif	1	0	35 h
	C	Adjoint administratif principal de 1 ^{ère} classe	2	2	35h
	C	Adjoint administratif principal de 2 ^{ème} classe contractuel	1	1	35 h
Filière culturelle					
Assistant de conservation du patrimoine	B	Assistant de conservation du patrimoine	1	1	35h
Total des postes			15	11	
FMPE					
Adjoint administratif	C	Adjoint administratif principal 1 ^{ère} classe	1	1	35h
Adjoint technique	C	Adjoint technique	2	2	35h

Après en avoir délibéré et voté, les membres du Conseil d'administration approuvent, à l'unanimité, les modifications du tableau des effectifs.

POUR EXTRAIT CERTIFIÉ CONFORME

A CHAMPAGNOLE, le 29 novembre 2024



Le Président du Centre de Gestion,
Frank STEYAERT

